

LA QUESTION DE L'HOMOSEXUALITE CHEZ MICHEL FOUCAULT ET LES RAISONS DE SA DEPENALISATION AU 21^{EME} SIECLE

Sylvain KOUADIO KONAN

Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

kouadjogolie@yahoo.fr

Résumé

Dans le salon où les débats de société sont à l'ordre du jour, la question de l'Homosexualité est devenue centrale et prépondérante. Pour cause, la dépénalisation de l'Homosexualité aujourd'hui semble bouleverser tout ce qui a été mis en place en termes d'organisations basiques de l'existence humaine (Famille, Société, Civilisation) au point de susciter son incompréhension. Mais en réalité, c'est à une redéfinition de l'Homme que celle-ci engage notre Modernité. Car en conjuguant l'Homosexualité au pluriel, on en arrive bientôt à la Transsexualité qui conduit à la réappropriation de la nature humaine et à la re-création de l'Homme par la transformation du Sexe : le Sexe qui symbolise la vie et le chemin de la vie de l'Homme. C'est par la réattribution du Sexe au moyen de la Biotechnologie que le transsexuel à l'instar de l'homosexuel apparait comme un Homme Nouveau, un homme dont la Création échappe à toute Procréation. Il semble alors que c'est vers la re-création de l'Homme en un homme artificiel que nous allons à travers le projet sous-jacent mais profondément subsidiaire de la Dépénalisation de l'Homosexualité. Comprendre la raison d'être d'une telle légalisation revient à pouvoir lire entre les lignes l'histoire de la sexualité humaine.

Mots clés : Mœurs- Dépénalisation- Homosexualité- Biotechnologie- Homme nouveau

Abstract

In the living room where social debates are the order of the day, the question of homosexuality has become central and preponderant. For good reason, the decriminalization of Homosexuality today seems to upset everything that has been put in place in terms of the basic organizations of human existence (Family, Society, civilization) to the point of arousing its incomprehension. But in reality, it is to a redefinition of Man that this

engages our Modernity. Because by combining Homosexuality in the plural, we soon arrive at Transsexuality which leads to the reappropriation of human nature and the re-creation of through the transformation of Sex: Sex which symbolizes life and the path of human life. It is through the reattribution of Sex by means of Biotechnology that the transsexual, like the homosexual, appears as a New Man, a man whose Creation escapes all Procreation. It seems then that it is towards the re-creation of Man in an artificial man that we are going through the underlying but deeply subsidiary project of Decriminalization of homosexuality. To understand the rationale for such legalization is to be able to read between the lines the history of human sexuality.

Key words: Custom- Decriminalization- Homosexuality- Biotechnology new man

Introduction

Dans une civilisation comme la nôtre, où les questions liées à la morale et aux mœurs croisent celles liées à l'évolution et au développement (de la raison et des mentalités, de la science et des technologies) pour s'entrecroiser et se séparer, comme pour se compénétrer et se déchirer, le sexe et ses activités (pratiques, comportements, orientations, identités, genres...) sont constamment l'objet de vifs débats. Dans ce tumulte de voix entremêlées pour démêler l'agir humain correct de l'incorrect, le « phénomène de l'homosexualité », comme une papille gustative, est depuis un moment sur toutes les lèvres. On parle de plus en plus de « la question de l'homosexualité » comme pour dire que l'homosexualité pose problème. Mais un problème pour qui ? Michel Foucault s'est évertué de répondre à une telle question par l'analyse même de l'histoire de la sexualité suivant l'archéologie des savoirs et des pratiques humaines au gré des épistémès. Il s'avère alors que le problème de l'homosexualité s'est posé en termes de civilisations, de sociétés et de mœurs en rapport à l'activité du sexe au fil de l'histoire. Toutes les sociétés patriarcales ont eu en effet à l'égard de la sexualité une prudence plus ou moins relative codifiée dans le sens d'un usage normal du sexe (M. Foucault, 1984, p.2). Cette attention accordée aux

mœurs en général et à la pratique du sexe en particulier a servi à mettre en avant dans les sociétés panoptiques dites « sociétés normales » une sorte de moralité du sexe. Celle-ci va tenir à l'écart les sexualités dites « périphériques » depuis le moyen-âge et l'avènement de l'ère chrétienne jusqu'aux sociétés bourgeoises, puis démocratiques. Or, à l'avènement de cette dernière, l'attention acerbe à l'égard des mœurs va commencer à s'étioler pour prendre une allure beaucoup plus libérale. Suivant cet élan, l'homosexualité va-t-elle aussi tendre vers la fin du 20^{ème} siècle à une liberté d'expression qui va lui conférer dans une certaine mesure un droit de cité. Alors même qu'on pensait à un effet de mode à la durée de vie d'un feu de paille, il va s'avérer en ce 21^{ème} siècle que ce qui était sou peu de l'ordre d'un épiphénomène est désormais considéré en profondeur comme une réalité existentielle qui suscite partout sa dépénalisation. Qu'est-ce qui favorise un tel état de fait ? Autrement dit quelles sont les raisons fondamentales de la dépénalisation de l'homosexualité aujourd'hui ? Telle est pour nous la question essentielle qui mérite véritablement un intérêt, au-delà des débats passionnés de la norme sociale. Nous pensons que la redéfinition des finalités assignées à l'usage du sexe et du corps humain est la raison fondamentale de la dépénalisation de l'homosexualité. Désormais la sexualité n'a plus pour seul but la procréation, mais recherche aussi les plaisirs du corps. De même le corps humain n'est plus appréhendé dans une dimension sacrée et divine symbolisée par les organes de reproduction qui poussaient à son respect scrupuleux, mais est considéré dorénavant comme une surface modelable et transformable au moyen des technologies correctrices ou réparatrices. C'est le cas par exemple du transsexuel qui, grâce à la biotechnologie, parvient à la déconstruction de son être originel pour reconstruire son être original. Notre objectif dans cet article, suivant celui de notre thèse dont il en est le résumé, est avant tout de comprendre rationnellement et intellectuellement une réalité sociale afin d'apporter des

éléments de réponses adéquates aux inquiétudes qu'elle suscite dans le monde en général et dans les sociétés africaines en particulier. Il vise aussi à éclairer les consciences sur le devenir de l'humanité eu-égard au pouvoir de la biotechnologie dans sa capacité à déconstruire l'homme biologique et à reconstruire l'homme artificiel. L'homme de demain sera un homme nouveau, symbolisé aujourd'hui par le transsexuel comme un hybride du naturel et de l'artificiel. L'homosexuel n'est finalement pas celui dont la pratique indispose les regards incrédules, il est celui avec qui on doit apprendre à vivre comme un homme nouveau ou un être humain artificiel à venir dont il assure la transition. Pour atteindre ces objectifs, nous utiliserons respectueusement deux méthodes d'analyse dans ce sujet à savoir une méthode historico-critique et une méthode herméneutique. Ainsi, avec la méthode historico-critique, nous étudierons dans un premier temps l'histoire de l'homosexualité à partir de l'histoire de la sexualité de Foucault pour mettre en exergue à quel moment celle-ci est devenue un problème pour l'humanité et pour quelles raisons. Avec la méthode herméneutique, nous analyserons dans un deuxième temps les raisons fondamentales de la dépénalisation de l'homosexualité, interpréterons ses raisons en faisant ressortir les implications présentes et les perspectives à venir.

1- L'histoire de l'homosexualité dans les trâmes de l'histoire de la sexualité de Michel Foucault

Jadis une pratique sociale parfaitement admise, l'homosexualité est devenue au fil de l'histoire des hommes et des civilisations un fait de société anecdotique voire problématique. Plus qu'une manifestation de l'instinct sexuel, elle est aujourd'hui perçue au mieux des cas comme un effet de mode, du moins pour ses détracteurs qui l'estiment passer de mode, quand ils ne l'associent pas au pire des cas à l'opprobre et à l'anathème. Ce mot « d'homosexualité » est en fait une

acquisition linguistique récente qui n'a fait son apparition qu'au 19^{ème} siècle. Il est selon Féray (1981, p.18), « l'œuvre de Karl Maria Benkert, appelé aussi Kertbeny », écrivain et traducteur d'origine hongroise. Ce dernier l'aurait fait apparaître dans une brochure anonyme publiée dans le cadre d'une campagne menée à l'encontre de la fédération d'Allemagne du Nord, contre l'article 143 du Code pénal prussien qui considère les relations sexuelles entre hommes comme criminelles. Une telle idée est corroborée par D. Halpérin (2001, p.35) qui affirmait aussi que c'est Kertbeny qui « aurait créé le néologisme « homosexualité », pour désigner toute relation sexuelle jugée comme une perversion ou une inversion de la sexualité. Mais dans les faits et suivant l'histoire de la sexualité de Michel Foucault, l'homosexualité (ou ce que désigne ce nom) apparaît comme une pratique sexuelle ancienne répondant à d'autres appellations et à des normes sociales variées et variables selon les épistémès ou les époques. Dans ce contexte, on est en droit de se demander à quel moment de l'histoire l'homosexualité, prise dans sa conception moderne, est-elle alors devenue un problème pour l'humanité ? Par ailleurs, qu'est-ce qui a favorisé ce changement ?

1-1- Sur les traces de la pénalisation de l'homosexualité

Le concept de l'homosexualité renvoie dans l'Antiquité grecque à deux réalités identiques. Selon S. Bohringer (2007, p.26), il s'agit d'une part de « la pédérastie » pour faire allusion à l'amour des garçons ou aux relations sexuelles entre les hommes. D'autre part, elle « se définissait dans le milieu de l'Antiquité comme un lesbianisme ou un saphisme » pour faire référence aux relations amoureuses ou sexuelles entre les femmes. Quoiqu'il en soit, pour Michel Foucault, cette pratique sexuelle avait une existence tout à fait légale dans la Grèce helléniste et avait même un caractère pédagogique. Il tire cette information d'un passage de l'œuvre de Plutarque *la vie de Lycurgue* :

Les amants partageaient la réputation de leur jeune aimé, qu'elle soit bonne ou mauvaise. On raconte qu'un jour un garçon avait, en se battant, laissé échapper un mot vulgaire et que ce fut son amant qui fut puni par les magistrats. L'amour était à ce point approuvé chez eux que même les honnêtes femmes aimaient des jeunes filles. Il n'y avait plus de rivalité en amour, ceux qui aimaient les mêmes personnes en faisaient plutôt les fondements d'une amitié réciproque et, ensemble, ils œuvraient avec persévérance à rendre la personne qu'ils aimaient la meilleure possible. Fièvez, 1959, p. 119.

Mais ce caractère pédagogique de la pédérastie va commencer à se décliner à partir de la période hellénistique, au moment où le modèle de vie des grecs va rencontrer d'autres modèles de civilisations. On aura ainsi d'un côté la civilisation chrétienne avec sa morale sexuelle tournée vers la procréation, le rejet du plaisir gratuit et la concupiscence. On aura de l'autre la civilisation romaine dont le modèle de vie tourné vers l'art militaire faisait du culte de la virilité le principe fondamental de la conduite sexuelle (J. Bottero, 1994, p.62). Dans ce contexte généralisé, la pédérastie grecque finira par apparaître comme un acte sexuel improductif et rabaissant. Aussi, par une contorsion du récit biblique de Sodome et Gomorrhe, le mot pédérastie va prendre le sens connoté de la sodomie. Celle-ci traduit l'idée d'une relation sexuelle entre hommes qui, au sens de la dénotation chrétienne de l'expression, est un acte abominable, et par conséquent un acte condamnable. Cette idée est celle qui va émerger au Moyen-âge et suivre son cours dans les autres épistémès. Différentes appellations vont suivre aussi l'évolution du concept au fil de l'histoire jusqu'à sa conception généralisée de l'homosexualité à l'époque contemporaine. Ainsi, pour F. Villon (1988, p. 112-113) :

« L'homosexualité a toujours existé quoiqu'on l'ait appelée ; pédérastie en ses débuts, c'est-à-dire au VII^{ème} avant Jésus, bougre au XIV^{ème} siècle, bardache jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, antiphysique au XVIII^{ème}, uraniste XIX^{ème} siècle, celui

qui est de la manchette ou de la jaquette flottante, sodomite, mignon, giton, inverti, enculé, folle, pédale, pédé, tante, lope, lopette, tapette, fiotte, tarlouse ». F. Villon, 1988, p.112-113.

Pour Foucault, c'est cette conception des amours entre les personnes de même sexe, centralisée par le thème de l'homosexualité, qui va devenir la figure de proue de toutes les « sexualités périphériques » problématisées à partir du 17^{ème} siècle dans l'Europe de la bourgeoisie. La raison est qu'à ce siècle, l'homosexualité va représenter une réalité sexuelle prise dans un sens beaucoup plus large. En effet, elle va représenter deux choses distinctes à savoir "la sodomie" et "les équivoques amoureuses". Cette distinction provient en réalité de la période de la Renaissance où « *les équivoques amoureuses* », appelées aussi « *les amitiés bizarres* » ou « *les amitiés interdites* », étaient perçues comme un « *lyrisme homosexuel* », beaucoup plus acceptés. À l'opposé, la sodomie, définie comme une activité sexuelle entre deux personnes de même sexe, était frappée du saut de la « *relation pécheresse* », diabolique et insensée. C'est cette forme de relation que la société bourgeoise a voulu expier absolument :

Deux expériences sont alors (au 17^{ème} siècle) confondues qui, jusqu'alors, étaient restées séparées : les interdits sacrés de la sodomie, et les équivoques amoureuses de l'homosexualité. [...] L'homosexualité à qui la Renaissance avait donné une liberté d'expression va désormais entrer en silence, et passer du côté de l'interdit... M. Foucault, 1972, p. 122-123.

En somme, aux yeux de Foucault, si le monde antique représentait dans une certaine mesure une certaine liberté à l'égard de la sexualité, le monde du christianisme a représenté ce que l'on peut appeler la conception de la chair. Cette expression revient à dire que tout ce qui relève de la sexualité non codifiée implique à la fois l'idée du péché, de la faute ou de la concupiscence. Cette qualification équivaut à un acte de condamnation. Quand au monde moderne, celui de la

bourgeoisie, il représente la période de la problématisation de cette figure de la sexualité à travers ses nouveaux aspects. On remarque ici clairement que le point nodal de ce parcours historique de notre sexualité, c'est la période chrétienne. Ce qu'il convient alors d'interroger, c'est le rôle qu'a joué le christianisme dans la pénalisation de l'homosexualité.

1-2- La part de la Religion et des Institutions morales dans la pénalisation de l'homosexualité

Les raisons de la pénalisation de l'homosexualité sont générales et multiples. Elles s'inscrivent toutes cependant dans la grande majorité de la pénalisation des mœurs qui a eue lieu entre le Moyen- Âge au le 19^{ème} siècle. En suivant l'historicité de cette pénalisation, nous pouvons classer les causes officielles en trois grandes catégories : morale socio- religieuse, morale socio- familiale et morale socio- médicale.

Les causes officielles de la pénalisation de l'homosexualité furent d'abord d'ordre religieux. Autrement dit l'homosexualité a été condamnée au départ pour des raisons liées à la morale socio- religieuse. Il faut dire qu'au Moyen- Âge, le mot « laïcité » n'était pas encore inscrit dans le vocabulaire social et l'autorité politique faisait totalement corps avec l'autorité religieuse. En effet, dès le 4^{ème} siècle après Jésus Christ, le christianisme fut adopté comme Religion d'Etat. Par conséquent, la morale sociale était calquée sur les mœurs religieuses, en particulier chrétiennes : lesquelles ne se concentraient généralement que sur le caractère peccamineux de certains actes en matière de sexualité. Selon E. Stemmelen (2010, p.169), « l'affirmation d'une haine maniaque à l'encontre de l'homosexualité sera, de tout temps, un trait caractéristique des autorités politiques et morales du christianisme ». La raison d'une telle haine peut se résumer en un mot : le péché. Quand on analyse ce mot, on se rend compte qu'il renvoie à deux réalités essentielles, du moins pour ce qui concerne l'homosexualité :

d'un côté, il renvoie à un acte contre nature, et de l'autre à un acte contre l'ordre social.

En tant qu'un acte contre nature, l'homosexualité s'oppose à la volonté de Dieu. Cette volonté est celle qui réside dans l'acte sacré et secret de la procréation. L'acte sexuel est sacré aux yeux du créateur. Il ne peut par conséquent être pratiqué à n'importe quel moment et avec n'importe qui. Le moment propice de l'acte sexuel réside uniquement dans le sacrement du mariage qui unit un homme à une femme et vis- versa. Toute activité sexuelle en dehors de ce sacrement est mal et doit être puni : le péché d'Adam et d'Eve suffit pour l'exemple. Est alors encore plus punissable toute activité sexuelle allant du plaisir gratuit et sans productivité à la déviance que supposent les plaisirs interdits tels que l'homosexualité. Plusieurs passages de la Bible le témoignent : les livres de la Genèse (Chapitre 9), du Lévitique (Chapitre 20, verset 13), de Samuel (Samuel 1 et 2) ; l'Épître aux Romains (chapitre 1, verset 27), la première Épître aux Corinthiens (chapitre 6, Verset 9 et 10), etc. Ces passages invoqués condamnent tous l'homosexualité pour les raisons évoquées. Nous en voulons pour preuve ces quelques lignes tirées du livre de Lévitique (chapitre 18, verset 22 à 25) :

Tu ne coucheras point avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une abomination. Tu ne coucheras point avec une bête, pour te souiller avec elle. La femme ne s'approchera point d'une bête, pour se prostituer à elle. C'est une confusion. Ne vous souillez par aucune de ces choses, car c'est par toutes ces choses que se sont souillées les nations que je vais chasser devant vous. Le pays en a été souillé ; je punirai son iniquité, et le pays vomira ses habitants. Lévitique, chap. 18, 22-25.

Cette pénalisation chrétienne de l'homosexualité est aussi entérinée par l'islam. À ce niveau d'ailleurs, la Bible et le Coran se rejoignent. Le récit du livre de la Genèse faisant généralement état de la destruction des villes de Sodome et Gomorrhe pour

cause d'homosexualité est aussi rappelé par la Charia. La Genèse (chapitre 19, verset 4 à 8) révèle que Loth, serviteur de Dieu, reçu des étrangers qui ne sont en réalité que des anges envoyés par le maître suprême de l'univers...

Ils n'étaient pas encore couchés que les gens de la ville, les gens de Sodome, entourèrent la maison, depuis les enfants jusqu'aux vieillards ; toute la population était accourue. Ils appelèrent Lot, et lui dirent : Où sont les hommes qui sont entrés chez toi cette nuit ? Fais-les sortir vers nous, pour que nous les connaissions. Lot sortit vers eux à l'entrée de la maison, et ferma la porte derrière lui. Et il dit : Mes frères, je vous prie, ne faites pas le mal ! Voici, j'ai deux filles qui n'ont point connu d'homme ; je vous les amènerai dehors, et vous leur ferez ce qu'il vous plaira. Seulement, ne faites rien à ces hommes puisqu'ils sont venus à l'ombre de mon toit. Genèse, Chap. 19, 4-8.

Mais ils ne voulurent rien comprendre. Et le Coran (26 : 165-166) alors de compléter :

« Accomplissez-vous l'acte charnel avec les mâles de ce monde ? Et délaissez-vous les épouses que votre Seigneur a créées pour vous ? Mais vous n'êtes que des gens transgresseurs ». « Si tu ne cesses pas, Lot, tu seras certainement du nombre des expulsés ». « Je déteste vraiment ce que vous faites ». Coran, 26 : 165-166.

La suite de ce récit est connue, c'est la destruction par Dieu de ces villes pécheurs, et la mort violente de ses habitants à l'exception de Loth et sa famille. L'homosexualité est donc pénalisée parce qu'elle est une transgression contre la volonté de Dieu qui consiste à faire de l'acte sexuel un usage sain, saint et utilitaire. Elle est surtout un acte sexuel contre nature du fait qu'elle ne produit rien. Elle n'assure aucune procréation comme l'exige la nature et les relations entre les êtres vivants, elle se dérobe de toutes les promesses de l'humanité en brisant la chaîne de la régénération et de la création. C'est pourquoi toute la morale religieuse, surtout celle du christianisme et de l'islam, a

consisté à réprimer ce « péché ». Ainsi, comme le note l'historienne E. Cantarella (1991, p.11) : « Il est difficile, à la lumière de ces considérations, de ne pas penser le christianisme comme la cause fondamentale et déterminante dans le changement de la politique répressive envers l'homosexualité ».

En tant qu'acte contre l'ordre social, l'homosexualité est perçue comme un crime à l'égard de la dignité humaine. Autrement dit, elle est considérée comme un acte qui déshumanise l'homme puisqu'il le réduit au rang de l'animal. Ainsi, pour dénoncer cette image dégradante de l'espèce humaine, les auteurs de l'époque ont vite fait de taxer l'homosexualité d'acte anti-social et anti-humain. C'est que pense, par exemple, Saint Augustin (1994, p.130), l'un des principaux Pères latins de l'Église catholique romaine, considère aussi que :

« Dieu ayant puni Sodome par une pluie de feu, montre à quel point les actes homosexuels tombent sous le jugement condamnatore de Dieu. Ces actes violent la nature humaine créée par Dieu et rompent l'alliance entre Lui et l'humanité. Ce sont des actes condamnables en eux-mêmes, quand bien même ils seraient pratiqués universellement ». Saint Augustin, 1994, p. 130.

En somme, l'homosexualité fut pénalisée au départ pour des questions d'ordre moral, elles-mêmes liées à l'idée de procréation sur laquelle doit s'ouvrir l'activité sexuelle des hommes.

Aux causes religieuses de la pénalisation de l'homosexualité vont s'ajouter d'autres raisons à partir du 17^{ème} siècle. Il s'agit d'une deuxième catégorie de motifs de condamnation liés à la morale socio-familiale (J. Bottéro, 1994, p.17). Les temps modernes vont en effet laisser apparaître une seconde morale qui va s'enraciner non plus dans la morale religieuse, mais plutôt dans les mœurs sociales et familiales. Nous sommes là à l'époque de la bourgeoisie. Cette époque est le temps où l'homme occidental a décidé de se laisser conduire

par lui-même et par ses pairs au moyen de la Raison et de la politique plutôt que de s'abandonner dans les mains d'un créateur supposé. À cet effet, l'éthique de la sexualité va appréhender l'homosexualité, non plus comme un péché, mais comme un parent pauvre de la raison, une perversion des mœurs, une carence déontologique. Pour ces faits, elle sera pénalisée, quoi que les peines se soient réduites à l'internement, à l'isolation, plutôt qu'à la peine de mort qui sera remplacée par des travaux forcés. Néanmoins, d'après Roger-Pol Droit, la pénalisation de l'homosexualité a continué à prendre l'allure d'actes répréhensibles mais seulement au nom d'une défaillance de la raison et de la morale.

Enfin, la dernière cause officielle pour laquelle on a pénalisé l'homosexualité est liée à la morale socio-médicale. À partir du 18^{ème} siècle, le pouvoir des « lumières » aidant, l'apparition de nouvelles sciences ayant pour but d'étudier la nature intrinsèque de l'homme va coïncider avec la prise de pouvoir de la médecine dans son grand ensemble : car la science médicale va-t-elle aussi s'enrichir de nouvelles disciplines telles que la psychologie, la psychiatrie et plus tard la psychanalyse. Aussi, concernant l'activité sexuelle, la dichotomie clinique « hétérosexuel/ homosexuel » élaborée entre le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle va représenter un dispositif politique particulièrement efficace à l'heure de distribuer des privilèges pour les uns et des sanctions pour les autres, surtout dans un type de société où l'on continue d'attribuer au sexe plus une fonction reproductive qu'une finalité de jouissance et de plaisir. L'homosexualité tomba ainsi encore du côté des sanctions dans les diagnostics médicaux. Toutefois, elle n'est plus considérée comme une défaillance de la Raison, encore moins un péché, mais comme une maladie de l'âme. Mais il s'agit d'une maladie qui dérange au même titre que l'hérésie ou la folie par exemple. Pour cette raison, « l'homosexuel, s'il n'est relégué à la campagne, isolé ou interné » (M. Foucault, 1976, p.52), est « pénalisé en cas de

récidive à des peines de prison pouvant aller jusqu'à 10 ans » (D. Borrillo, 2008, p.42).

En somme, pendant longtemps, le discours religieux, renforcé par des approches morales issues de quelques Institutions morales, a considéré les relations amoureuses entre les personnes de même sexe comme étant des relations inacceptables et intolérables. Voilà pourquoi ces relations, généralement appelées homosexualité, ont été pénalisées entre le Moyen- Âge et la fin du 19^{ème} siècle. Les raisons officielles qui ont été mises en avant sont celles qui vont évoluer entre le péché, la perversion des mœurs et la pathologie. Cette évolution dans la condamnation de l'homosexualité était en réalité le signe avant-coureur d'une reconsidération des faits qui annonçait en profondeur sa dépénalisation. Ainsi, les raisons sous-jacentes et profondément subsidiaires de la dépénalisation de l'homosexualité aujourd'hui, comme pour pointer du doigt sa raison principale d'être au 21^{ème} siècle, sont à rechercher ailleurs. De ce fait, quelle est la raison principale de la dépénalisation de l'homosexualité aujourd'hui ? En d'autres termes, quelles sont les raisons officieuses et inavouées de sa dépénalisation au 21^{ème} siècle ?

2- les raisons fondamentales de la dépénalisation de l'homosexualité

2-1- Les nouvelles finalités de la sexualité

Les causes non-officielles de la dépénalisation de l'homosexualité sont à rechercher à travers la prolifération de la sexualité orchestrée à partir du 19^{ème} siècle. D'après Foucault, c'est à la fin de cette époque que le concept même de sexualité, compris comme domaine spécifique de l'activité humaine, est apparu. Depuis lors, une surenchère de discours et de représentations l'a investie. De Sigmund Freud à Woody Allen, de Claude Lévi-Strauss à Michel Houellebecq, les incursions dans la sexualité humaine et les investigations sur le sexe ont été

monnaie courante, montrant pour ainsi dire un certain laisser-aller déjà lisible. Comme un effet domino, au beau milieu du 20^{ème} siècle, on va assister à une reconsidération de l'éthique sexuelle. En effet, sur les campus américains, va naître une éthique sexuelle appliquée qui va voyager partout dans le monde, notamment en France où l'une de ses manifestations est la révolution sexuelle de Mai 68. Mais quelle est l'originalité de cette éthique sexuelle appliquée ? Et quel est son but ?

Pour ce qui est de son originalité, il s'agit de rompre avec l'héritage religieux et psychanalytique, refuser un statut d'exception à la sexualité en la mettant au même niveau que les autres comportements humains et sociaux. Cette nouvelle discipline cherche à départager l'acceptable et l'inacceptable, le légal et l'illégal, sur la base d'approches rationnelles et scientifiques. Pour ce qui concerne son but, il s'agit de reconstruire, après le fantasme permissif de la libération sexuelle, un cadre moral assez souple pour tenir compte de la diversité des pratiques. Ainsi, de l'infidélité à la masturbation, de la pornographie à la prostitution, des philosophes comme Jean-Cassien Billier et Ruwen Ogien, des juristes comme Daniel Borillo et Marcela Iacub, des essayistes et des romancières comme Isabelle Sorente, des sociologues comme Éric Fassin, vont s'efforcer de montrer chacun à son niveau qu'il est aujourd'hui possible de réfléchir sur les rapports entre le sexe et la morale sans totem ni tabou.

Or, si l'anathème est désormais jeté sur la morale sexuelle elle-même et qu'il n'y a plus d'interdits valables allant dans ce sens, alors plus rien ne peut s'opposer au regain d'intérêt de l'homosexualité. Apparaît alors la première raison inavouée de la dépénalisation de l'homosexualité qui réside dans la question de la liberté humaine. Notre époque est en effet celle où l'être humain peut aspirer à une véritable liberté. Depuis la seconde guerre mondiale, l'homme a évolué en droit et en liberté. Notre civilisation est celle qui met un point d'honneur à rendre tous les hommes égaux. Le trait visible de cette volonté humaine est la

construction d'une société démocratique. La démocratie est en effet cette forme de gouvernement qui a pour principe l'égalité et la liberté des citoyens. Et puisque le monde est devenu ou tend à devenir un gros village planétaire, il faut faire en sorte que tous les hommes en soient des citoyens. La liberté, dispositif essentiel de cette mondialisation, est promue et distillée à tous les recoins de la civilisation, dans toutes les couches sociales, dans toutes les organisations, dans toutes les formes de société et de socialisation. À une époque comme la nôtre, ne pas vivre démocratiquement, c'est refuser d'être libre. Or, comme le laisse entendre Rousseau (2001, p.46) « quiconque renonce à la liberté », renonce par la même occasion « à sa qualité d'homme ». Il faudrait alors l'y forcer car, si l'homme veut souvent son bien, il n'en voit pas parfois le chemin. Ainsi, la liberté que suppose la société démocratique, en tant que civilisation de l'égalité et de la promotion des droits de l'Homme, se pose comme la terre d'atterrissage de l'homosexualité, sa serve nourricière. Voilà donc l'une des raisons inavouées de la dépénalisation de l'homosexualité.

Une deuxième raison de la dépénalisation de l'homosexualité est aussi celle, évoquée succinctement plus haut, à savoir celle qui regarde les finalités nouvelles ou assumées assignées à l'activité sexuelle à notre époque. En effet, l'un des buts principaux de l'acte sexuel aujourd'hui, c'est la recherche du plaisir. On va généralement ensemble parce qu'on se sent bien ensemble ou parce qu'on veut se faire du bien, prendre plaisir ensemble ou le prendre seul à défaut. Bien sûr, il y a aussi la dimension pécuniaire qui rentre en ligne de compte dans les secteurs de la prostitution ou chez les travailleurs du sexe (TS). Mais le facteur plaisir est central, même pour celui qui en fait un métier. Désormais, on ne condamne plus personne parce qu'il a été libertin dans sa vie privée comme on le faisait auparavant. On est fier de nos jours d'être des Casanova. Don Juan rêverait certainement de vivre à notre époque, lui qui fut si rejeté dans la sienne. Notre époque est celle de la quête du plaisir

symbolisée par les événements de mai 68 et les slogans qui les symbolisent : « il est interdit d'interdire » ou « plus je fais l'amour, plus j'ai envie de faire la révolution » (B. Plaquevent, 2019, p.277). Mais si ces raisons en sont des causes profondes, celle à venir en est certainement l'effet principal, et peut-être sa visée essentielle.

2-2- L'apport de la biotechnologie à la survie de l'humanité

La raison essentielle de la dépénalisation de l'homosexualité coïncide curieusement avec la raison principale de sa pénalisation. Il s'agit de la procréation. Cette raison d'ordre religieux et inavouée de tous est en effet la raison essentielle qui a traversée toutes les époques. Elle est aussi celle aujourd'hui pourquoi le regard sur l'homosexualité connaît un changement notable. La biotechnologie y est pour quelque chose. En effet, jadis, l'homme pour procréer n'avait qu'un seul recours : l'acte sexuel entre un homme et une femme, que le bon Dieu bénit en l'arrosant de la fertilité. La femme tombe alors enceinte et enfante naturellement, toujours selon la volonté de Dieu. Le fait est que toutes les relations sexuelles ne sont pas un gage indélébile de fécondité, même sagement accomplies. Tous les couples qui désirent avoir des enfants n'ont pas toujours cette grâce d'avoir des progénitures. Or, tout désir non assouvi s'agrandit et recherche une solution d'accomplissement. Avec le progrès de la science et de la biotechnologie, le problème de la stérilité se voit repousser à des limites insoupçonnées. Dans le même temps, l'homme se rend compte qu'il n'a plus besoin d'attendre la providence pour rendre fertile ses entrailles. Il lui est désormais possible de se re-crée, de choisir sa progéniture, la couleur de ses yeux, sa beauté, son teint avec une précision chirurgicale.

Du coup, ce qui posait problème dans le cas de l'homosexualité, à savoir la procréation, se trouve aussi solutionné. Car la cause principale de la pénalisation de

l'homosexualité fut l'incapacité de procréation. Aujourd'hui, avec le progrès technologique, la procréation ou la reproduction humaine n'est plus tributaire de la relation hétérosexuelle. Depuis 1978, Louis Brown, le premier bébé-éprouvette né à Oldham en Angleterre, a remis en cause la question de la natalité. Au-delà de l'espoir que cette reproduction artificielle de l'homme a suscité, il convient de souligner aussi la brèche que celle-ci va ouvrir pour les homosexuels. Car s'il a existé dans l'histoire de l'homme des sexualités sans procréation, ce qui est nouveau ici, c'est l'idée qu'il peut exister désormais des procréations sans sexualité. Aujourd'hui, nous sommes à l'heure de la procréation médicalement assistée (PMA). Cette technique qui vient pour répondre au désir de l'homme de re-crée l'homme, participe à la dépénalisation de l'homosexualité. Elle suggère dans le fond que la nature a souvent des limites et par conséquent que Dieu commet souvent des erreurs. La stérilité est un cas pratique, la transsexualité en est un autre. Il appartient désormais à l'homme moderne et son pouvoir technologique de rattraper ses erreurs, de maîtriser ses naissances et peut-être ses morts, à son bon vouloir. Les méthodes contraceptives, l'avortement, le choix de ne pas enfanter, le planning familial, la politique « d'un seul enfant » en Chine, attestent de cette réalité de « nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature ».

Toutes ces méthodes scientifiques prouvent une et une seule chose : la procréation de l'homme est devenue ou tend à devenir l'affaire de l'Homme, de sa technologie. Avec sa science, l'Homme rend la procréation accessible à tout le monde. On ne sera pas étonné si un jour on nous dit qu'un homme a donné naissance à un bébé. D'ailleurs, qu'est-ce qui pourrait étonner aujourd'hui encore ? Depuis la création de Frankenstein, quoique création fictive, la science a bien évolué en prouesse et en bêtise. L'occident a de tout temps voulu créer un homme artificiel, un homme nouveau qui pourrait supplanter sur tous les plans l'homme naturel. La PMA, quoique n'étant qu'à sa phase de balbutiement, est tout de même un argument solide du désir

de l'homme moderne à re-cr  er l'homme. Dans cet   lan, l'homme finira par cr  er un homme nouveau dans toute sa dimension avec tout ce que cela comporte comme risques. L'homme de demain a toutes les dispositions technologiques pour   tre un homme artificiel. Le transsexuel comme un homosexuel est un symbole de cette pr  monition qui n'est qu'   sa phase transitoire. Le changement du sexe est en effet un acte hautement symbolique pos   par le transsexuel. Le peintre fran  ais Gustave Courbet repr  sente sur l'un de ses c  l  bres tableaux le sexe comme l'origine du monde, le chemin naturel de la vie. C'est    ce symbole fort de la vie que la science touche par sa manipulation et sa transformation. C'est ce chemin naturel de la vie que le transsexuel ferme pour re-cr  er une voie artificielle de la vie. Pour John Boswell, le refus du sexe naturel par le transsexuel et sa reprogrammation est un signe fort de la volont   de l'homme    d  construire l'homme originel. Le transsexuel    l'instar de l'homosexuel se d  tourne volontiers du chemin naturel de la vie pour s'ouvrir un autre chemin en dehors des sentiers battus. Ce faisant, il se pose comme une solution interm  diaire de la biotechnologie dans sa qu  te de cr  ation d'un homme tout    fait nouveau, un homme totalement artificiel.

Conclusion

En d  finitive, nous retenons que les clivages internes de nos soci  t  s et de nos civilisations ont une histoire faite de lentes formations, sans cesse remises en cause d'une   pist  m      une autre. Nul regard n'est stable ou d  finitif. Ainsi, dans le sillon neutre du regard qui transperce notre existence, celui port   sur l'homosexualit   a connu un tournent majeur    partir du Moyen-  ge,    l'av  nement de l'  re chr  tienne o   elle est devenue une pratique contre l'ordre naturel et divin. Michel Foucault en interrogeant l'histoire de l'homosexualit   suivant l'histoire de la sexualit  , d  couvre dans les entrefaites de la pens  e et du langage les raisons de sa p  nalisation dans le pass   mais aussi

les raisons de sa dépénalisation aujourd'hui. Elles se situent toutes les deux du côté de la procréation et de la finalité assignée à la pratique sexuelle. On pourrait aussi ajouter à ces motifs de dépénalisation l'avènement à notre époque d'une société démocratique, une ère de liberté. En effet, l'homosexualité a été pénalisée parce qu'on n'avait fait de la procréation la seule finalité de la pratique sexuelle. Désormais, cette finalité n'est plus retenue comme une nécessité. Aujourd'hui, c'est le plaisir ou le bien-être qui est recherché avant toute autre chose, c'est la liberté de l'individu qui est mis en avant. Par ailleurs, si l'on pouvait auparavant avoir des sexualités sans procréation, désormais l'homme, par le pouvoir de la science ou de la biotechnologie, est capable d'avoir des procréations sans sexualité. Ce faisant, on ouvre la voie à une nouvelle catégorie d'hommes, dont l'une des figures transitaires est le transsexuel. En fin de compte, l'homosexualité, jugée par le Moyen- Âge comme un péché, par le 17^{ème} siècle comme une déraison, par le 20^{ème} siècle comme une maladie et par le 21^{ème} siècle comme une erreur de la nature, s'avère être l'objet d'une appréciation morale, sociétale et civilisatrice. Celle de notre époque l'estime d'un côté être une anomalie qu'on peut corriger, de l'autre comme une sexualité normale stigmatisée par des regards ignorants et manipulés. Ce qui donne le droit à la science de la soigner ou de rectifier cette erreur de création à travers la suppression du sexe naturellement donné et la réattribution du sexe artificiellement redonné, que symbolise le transsexuel. Par ce geste bénin mais hautement symbolique, nous pensons que l'homme est en voie de mettre fin à la voie naturelle de la vie pour ouvrir la voie de la vie artificielle, celle qui conduira à la création d'un homme nouveau, libéré des exigences naturelles de la procréation. S'habituer à la vue du transsexuel, accepter la vie de l'homosexuel comme l'identiquement autre, c'est se préparer à la venue d'un nouveau type d'hommes avec qui nous sommes appelés à cohabiter.

Bibliographie

Boehringer S. (2007). *L'Homosexualité féminine dans l'Antiquité grecque et romaine*. Paris : Les Belles Lettres, 410 p.

Borrillo D. (2008). Droit et homosexualités: une réconciliation fragile. *Droit et Cultures- Revue internationale interdisciplinaire*, N°56|2008-2, p.35-47.

Boswell J. (1996). *Les unions de même sexe dans l'Europe antique et Médiévale*. Paris : Fayard, 540 p.

Bottéro J. (1994). *Babylone : à l'aube de notre culture*. Paris : Gallimard, 160 p.

Cantarella E. (1991). *Secondo natura. La bisessualita nel mondo Antico, Roma*, Editori Riuniti, (1988), (édition française : *Selon la nature, l'usage et la loi. La bisexualité dans le Monde antique*), Paris : La découverte, 360 p.

Féray J.C. (1981a). Une histoire critique du mot homosexualité. Article paru dans *Arcadie*, n° 325, p. 11-21.

Fièvrez M. (1959). Plutarque. Vies. Tome I. Texte établi et traduit par Flacelière (Robert), Chambry (Emile) et Juneaux (Marcel), *Revue belge de philosophie*, 1959/ 37-1/ p. 118-125.

Foucault M. (1972). *L'Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Gallimard, 309 p.

Foucault M. (1976). *L'Histoire de la Sexualité- (Tome I)- La Volonté de Savoir*. Paris : Gallimard, 211 p.

Foucault M. (1984). *L'Histoire de la Sexualité- (Tome II)- l'usage des Plaisirs*. Paris : Gallimard, 350 p.

Foucault M. (1984). *L'Histoire de la Sexualité-(Tome III)- le Souci de soi*. Paris: Gallimard, 336 p.

Halperin D. (2001). *Saint Foucault*. Traduction Didier Eribon, Paris : Epel Eds, 164 p.

Plaquevent B. (2019). Penser la révolution sexuelle dans les années 1960 : intellectuel.le.s et étudiant.e.s en quête de subversion. *ETHNOLOGIE FRANCAISE*, Numéro 2019/2, (Vol.49), p.277-292.

Rousseau J.J. (2001). *Du contrat social*. Paris : Flammarion, 256 p.

Saint Augustin. (1994). *La cité de Dieu*. Vol.3. Livres XVIII à XXII. Paris : Seuil, 360 p.

Stemmelen E. (2010). *La religion des seigneurs. Histoire de l'essor du Christianisme entre le Ier siècle et le VIe siècle*. Paris : Michalon, 312 p.

Villon F. (1998). *Ballades en argot homosexuel*. (Édition bilingue de Thierry Martin) Paris : Mille et une Nuits, 133 p.